



Droit de garde pas respecté

Par **Portail**, le **15/08/2010 à 10:01**

Bonjour,rnrnrnrnrnrnMon ex mari ne prend plus ses filles les we dont il a la garde, il vient seulement les prendre le samedi matin et me les ramène le samedi en fin d'après midi (a raison 1 we / 2 quand il vient parce qu'il annule souvent au dernier moment) et ne les prend plus en vacances depuis avril (depuis naissance de leur 2 eme enfants avec sa compagne) j'ai du trouvé une solution de secours pour les vacances, pendre les enfants tout le mois de juillet sur mon lieu de travail, mais pour mon ex mari et sa femme c'est mon problème ... motif invoqué du non respect du droit de garde : plus de place, hors de question ne serait ce pour eux de faire dormir les filles sur le canapé 2 nuit par mois puisque c'est Mr qui dort sur le canapé. D'après les dire de sa femme c'est de ma faute si les enfants ne voient plus autant leur père puisque j'ai déménagé a 30 kms ... J'ai déposé un dossier au JAF pour avoir la garde exclusive des enfants. Puisqu'elles sont extrêmement perturbées de cette situation. (suivi chez une psychologue) Quels sont mes recours et que puis je faire pour que le droit de garde soit respecté ?rnrnCordialement